

anpere

...et vous

LE MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
Décembre 2015



VIE DES
ASSOCIATIONS

—
**ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES
2015**

ÉPARGNE

—
**GESTION
PILOTÉE**

Nouveau Pack ANPERE
Informations & avantages

PENSEZ VERT

ANPERE vous propose ses publications en version numérique.



LA CONSOMMATION DE PAPIER EN FRANCE AUJOURD'HUI :

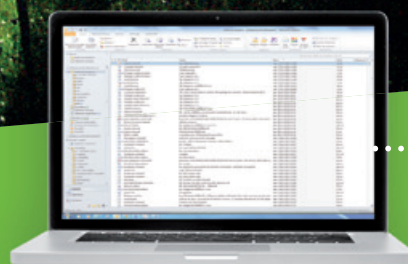
Consommation annuelle de papier en France :
10,9 millions de tonnes,
soit **346 kilos par seconde**.

Plus de 150 kilos
de papier consommés
par habitant et par an.

En recyclant 1 tonne de papier,
on économise près de
2,5 tonnes de bois.

Seul 5% du papier ramette
acheté est fabriqué
à partir de papier recyclé.

Sources : COPACEL - INSEE - lepapier.fr -
cerig.efpg.inpg.fr - 2014



INTÉRESSÉ(E) ? CONNECTEZ-VOUS SUR ANPERE.FR

ENQUÊTE

↳ 4/5

VIE DES ASSOCIATIONS

↳ 6/7

RÉGLEMENTATION

↳ 8/9

RETRAITE

↳ 10

ÉPARGNE

↳ 11/12

AUTONOMIE

↳ 13

CONTRAT

↳ 14/15

PACK ANPERE

L'ESPRIT DE SERVICES

16/18

ANPERE.FR

↳ 19

Ce magazine est une publication des associations ANPERE et ANPERE Retraite.

Directeur de la publication :

Jean Sébastien Antoniotti (anpere.contact@anpere.fr)

Rédacteur en chef :

Hervé Raquin (h.raquin@anpere.fr)

Rédacteur en chef adjoint :

Philippe Aurillon (philippe.aurillon@anpere.fr)

Conception graphique et réalisation :

Christine Mahoudiaux Graphiste

Iconographie : Photos ANPERE, Shutterstock, Fotolia

Ont participé à ce numéro : Vanessa Alibert, David Astrid, François Bertout, Philippe Collas, Sophie Doriath, Evelyne Héryn, Catherine Gergelé-Neel, Didier Lombard, Hubert Marck, Adil Obich, Domitille Raillon, Hervé Raquin, Pauline Sinet, Gary Storck, François Olivier Timbal

Impression : Imprimerie Leonce Deprez

Secteur le Moulin - ZI de Ruitz - 62620 Ruitz

ISSN : 1772-6999

Association Nationale pour la Prévoyance, l'Épargne et

la Retraite : association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

ANPERE Retraite : association déclarée, régie par la loi du

1^{er} juillet 1901 et la loi n°2003, GERP enregistré à l'ACPR

sous le n° 477654743/GP1

103-105, rue des Trois-Fontanot - 92000 Nanterre

Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction.

EDITO

La puissance collective d'une grande association à vos côtés



Vous êtes plus d'1,3 million d'adhérents ce qui fait d'ANPERE la première association d'assurés de France partenaire d'un assureur traditionnel. Merci pour votre confiance !

Nous vous avons interrogés pour mieux appréhender vos attentes et vos besoins vis-à-vis de votre association et son environnement. Je tiens à remercier chaque participant qui, en répondant à nos questions, nous ont permis de mieux les connaître pour mieux y répondre. C'est ensemble que nous construisons l'association de demain.

Nous avons mis à profit les résultats de notre étude pour enrichir notre gamme de services selon vos souhaits pour être à vos côtés lors des différentes étapes de la vie. Le tout nouveau Pack ANPERE accessible via le site ANPERE.FR regroupe l'ensemble des avantages utiles que nous vous réservons.

Votre association confirme son engagement dans la préservation de l'environnement en vous proposant de recevoir nos communications par e-mail plutôt que par papier pour réduire l'empreinte écologique de ces envois. C'est également une responsabilité envers les générations actuelles et futures qui incombe à votre association.

Mais vous êtes également représentatifs de la population française ayant fait le choix de l'assurance vie pour préparer son avenir et protéger ses proches. Ensemble, notre voix compte et comptera de plus en plus !

Puissance collective, écoute, attention, engagement et responsabilité sont les maîtres mots qui nous poussent à être plus que jamais présents à vos côtés !

Même si de terribles évènements ont jalonné l'année 2015 pour lesquels il est difficile de trouver les mots justes pour exprimer notre peine, toute l'équipe d'ANPERE et d'ANPERE Retraite se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une excellente année 2016 !

*Merci encore de votre collaboration,
Bien à vous*

Jean Sébastien Antoniotti



RECUEILLIR VOS OPINIONS ET BESOINS POUR ALLER PLUS LOIN

Toujours à votre écoute, ANPERE a mené cette année une enquête Internet auprès de plus de 31 000 d'entre vous.

Pour recueillir vos avis sur...

- Votre connaissance de l'association et votre avis sur sa mission.
- Votre connaissance des services offerts, et leur utilisation.
- Votre point de vue sur les médias de l'association (journal, site, etc.).
- Vos attentes pour demain.

Comment

- Une enquête Internet réalisée par un organisme externe et indépendant auprès de plus de 31 000 d'entre vous, dont la moitié est connectée régulièrement sur notre site Internet.
- Entre le 31 mars et le 13 avril 2015.
- Plus de 400 réponses dès la première journée du sondage et 1 212 au total.

QUE RETENIR ?

Globalement, les résultats sont positifs.

6 points sont particulièrement marquants, en voici le résumé.

1 Les avantages de l'association sont clairement perçus	75% d'entre vous trouvent important de faire partie d'une association, force collective permettant de faire évoluer les contrats.
2 La mission de l'association est largement approuvée	La mission se décline en 5 volets (AIDER) et le taux d'approbation est de 80% (voir encadré ci-dessous).
3 Le magazine "ANPERE et Vous" est important	Pour 42% d'entre vous c'est la manière de prendre conscience de votre adhésion. Il est lu par près de 9 adhérents sur 10 et son contenu est apprécié par 7 lecteurs sur 10.
4 Le site ANPERE.FR est utile	Pour 88% des répondants. Il n'est toutefois connu que par 4 répondants sur 10, ceux-ci trouvent son contenu utile et sa navigation aisée.
5 Le Pack ANPERE est perçu comme pertinent¹...	Par 84%....tout en étant connu que par 16%...
6 La gouvernance est bien perçue	La manière d'organiser les assemblées générales est pertinente pour la majorité (tenue tournante dans les régions, créer un moment d'échange, consulter et voter par correspondance), la communication avant et après l'A.G. est efficace.

1. Somme des personnes qui le connaissent et qui le trouvent utile et celles qui ne le connaissent pas, mais pensent que c'est un atout important.

UNE PERCEPTION POSITIVE

C'est donc un tableau positif qui ressort de l'analyse des réponses aux 47 questions.

Toutefois les réponses font ressortir un flou concernant la connaissance de l'association : 47% disent la connaître assez bien ou assez mal, et vous n'êtes que 25% à dire que vous connaissez l'association (très bien ou bien ou assez bien). Un effort reste donc à conduire sur ce point, notamment sur le Pack ANPERE, qui est plus récent. Car les moyens de communication sont connus et appréciés.

QUELLES SONT VOS ATTENTES POUR DEMAIN ?

ANPERE organise des conférences sur des thèmes comme « La Retraite : anticiper pour mieux choisir », le Bien Vieillir etc. C'est une initiative pertinente (pour 8 répondants sur 10), qui reste encore peu connue (28% disent en avoir connaissance). 3/4 d'entre vous aimerait y avoir accès par Internet aussi. Signe d'un intérêt certain pour la communication électronique. Pour l'avenir et les services attendus, vous exprimez trois groupes de préoccupations, le premier concerne le cœur de la mission d'ANPERE, le second concerne la sécurité et l'autonomie et le troisième l'accompagnement et l'éducation.

1- Poursuite du cœur de mission (65% des répondants)	2- Sécurité et autonomie (50% des répondants)	3- Accompagnement et éducation (37% des répondants)
<ul style="list-style-type: none">• Fiscalité et son évolution• Information juridique	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité de mon revenu• Dépendance	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité numérique• Accompagnement dans les périodes de transition• Éducation financière

La somme est supérieure à 100% car les répondants pouvaient choisir 5 thèmes sur une liste de 14.

UNE MISSION LARGEMENT APPROUVÉE

La mission d'ANPERE se résume dans l'acronyme AIDER. Elle est largement approuvée par les répondants, le tableau donne le pourcentage des réponses « assez importante », « importante » et « très importante ».



A ACCOMPAGNER	81%
I INFORMER ET DONNER ACCÈS À DES AVANTAGES	79%
D DÉVELOPPER ET FAIRE ÉVOLUER LES CONTRATS	81%
E ÉTABLIR UNE RELATION DE CONFIANCE	86%
R RÉPRÉSENTER LES ADHÉRENTS	85%

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2015

EN TOUTE CONFIANCE

Cette année, c'est à Lyon que vos associations ont décidé de faire halte. Après Avignon en 2010, c'est la deuxième fois que la région Sud Est accueillait les assemblées générales d'ANPERE et ANPERE Retraite permettant ainsi aux adhérents de l'agglomération lyonnaise de participer, à leur tour, à ces événements. Ces assemblées étaient présidées, pour la première fois, par M. Jean Sébastien Antoniotti, Président d'ANPERE et ANPERE Retraite depuis le 1^{er} octobre 2014.

↳ Comme l'année dernière, la simplification des convocations avec la mise à disposition de tous les documents relatifs aux assemblées générales sur le site de vote par Internet sécurisé, le site ANPERE.FR ou sur simple demande, nous a permis de mettre à disposition de chacun d'entre vous une information complète tout en préservant notre environnement (économies de papier, d'encre, d'affranchissement et réduction de l'empreinte écologique des envois).

Vous aviez la possibilité de vous exprimer soit en participant aux assemblées soit en votant par correspondance (courrier ou Internet). Vous avez été plus de 41 000 à vous impliquer.

Vous avez adopté les résolutions à plus de 95% et nous vous en remercions. Cela nous conforte dans le choix des valeurs qui nous gouvernent, à savoir transparence, confiance, professionnalisme et équité.

Les assemblées générales ont été jalonnées d'interventions venant compléter les rapports d'activité et l'information des adhérents présents.

Mme Carole Boucher, de la Direction des Investissements AXA France, est venue présenter l'environnement économique et financier. Puis, Mme Diane Deperrois, Directrice Générale de la région Sud Est et Outre Mer, a présenté et commenté les résultats de notre assureur partenaire et confirmé la solidité du Groupe AXA.

M. Gérard David, Vice-Président d'ANPERE a ensuite rappelé en détails le fonctionnement des associations et M. Hervé Raquin, Délégué Général, a présenté l'activité de vos associations avec, en particulier, les résultats de l'étude menée auprès de plus de 31 000 adhérents sur leur connaissances des associations et leurs attentes (cf p.4). Une présentation détaillée en avant-première du tout nouveau PACK ANPERE regroupant l'ensemble des avantages réservés aux adhérents a ensuite permis de découvrir la nouvelle version du site Internet ANPERE.FR, consultable également sur tablettes et smartphones.

M. Thierry Poincelin, Président du Comité de Gestion Paritaire des Contrats, après avoir rappelé le rôle du comité, a indiqué que les travaux ont été placés cette année sous les signes de professionnalisme, de réactivité et de contrôle.



↳ Diane Deperrois



↳ Hervé Raquin

ANPERE a souscrit un nouveau contrat baptisé Millénium, élaboré pour répondre aux attentes et aux besoins des adhérents en matière de constitution d'épargne à moyen terme. En outre, le Comité de Gestion Paritaire des Contrats a fait évoluer certains contrats pour qu'ils répondent au mieux à vos attentes. C'est ainsi que les évolutions apportées aux contrats Retraite des Professionnels, Master Privilège Vie et Sélection Orientations ont été présentées en détails.

La gamme financière s'est enrichie avec l'ajout d'une nouvelle convention de gestion, la Convention Référence, la Gestion Pilotée (cf p. 12) et de nouveaux supports d'investissement facilitant ainsi la diversification de l'épargne des adhérents. Le comité a contrôlé la bonne exécution de la délégation d'information annuelle dans le cadre des contrats Madelin. M. Thierry Poincelin confirme que le Comité de Gestion Paritaire doit continuer à jouer pleinement son rôle de contrôle, de force de proposition dans l'élaboration, l'évolution et le suivi des contrats souscrits par ANPERE pour le compte de l'ensemble des adhérents, anciens et nouveaux.

Les comptes 2014 des associations ont été validés sans aucune réserve par le commissaire aux comptes.

Une large séquence, animée par M. Gilles Duhamel, Administrateur, a été réservée aux réponses aux questions posées par les adhérents, préalablement aux assemblées et en séance.

Après le vote des résolutions, M. Jean Sébastien Antoniotti a clos les assemblées générales et invité les adhérents présents à participer à la conférence-débat « La Retraite : Anticiper pour mieux choisir » organisée par ANPERE.

Lors de l'assemblée générale ANPERE Retraite, la présentation détaillée de M. Thierry Poincelin, Vice-Président a permis de rappeler le rôle des comités de surveillance des plans et les actions menées dans ce cadre avec, en particulier, les évolutions apportées aux plans PERP Référence et PERP Confort (cf p.10). Ces comités continueront à veiller à la bonne exécution des contrats et à la représentation des adhérents.

A l'issue de cette conférence, adhérents, administrateurs et intervenants ont prolongé les échanges dans le cadre d'un cocktail convivial.

Nous tenons à remercier chacun d'entre vous qui, en vous impliquant dans la vie de vos associations et en vous exprimant, a assuré le succès de nos assemblées générales.

Les procès-verbaux des assemblées générales 2015 sont **disponibles dans l'Espace Adhérent du site Internet ANPERE.FR** et peuvent vous être envoyés sur simple demande par courrier postal ou via le site Internet **ANPERE.FR/contact**.



Le vote par Internet connaît un succès croissant ; vous avez été deux fois plus nombreux à utiliser cette fonctionnalité pour prendre part à la vie de vos associations mais également faire une bonne action. Vos associations s'étaient engagées à verser un don proportionnel au nombre de votes exprimés par Internet : grâce à vous et à votre implication, vos associations ont versé 3 850€ à la Fondation des Apprentis d'Auteuil de Lyon.

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

De nouveaux administrateurs ont intégré les conseils d'administration de vos associations.



Amélie Oudéa-Castera (ANPERE-ANPERE Retraite) : « Je veillerai à la qualité des adaptations à apporter aux produits d'épargne, de retraite et de prévoyance, aux services qui peuvent venir les enrichir et à la nécessaire pédagogie qui doit continuellement les rendre plus accessibles et plus intelligibles par chacun ».



Julien Steimer (ANPERE-ANPERE Retraite) : « Mon expérience au niveau européen et mon expertise dans le domaine de l'assurance me permettront de contribuer activement aux travaux des conseils, au service des adhérents ».



Pierre Chasseguet (ANPERE) : « Fort d'une bonne connaissance des principaux sujets de préoccupation rencontrés par nos concitoyens dans leur réalité quotidienne, je mettrai toutes mes expériences juridiques, sociales et managériales au service d'ANPERE en apportant un regard constructif et contribuer ainsi à l'évolution de l'association avec le souci premier et permanent de l'intérêt de ses adhérents ».



Agnès Pfertzel (ANPERE) : « Ma motivation au sein du Conseil d'Administration est d'assurer une représentation active sur les sujets de qualité des opérations et de service, des contrats qui vous sont proposés ainsi que sur les sujets financiers de l'association ».



Domitille Raillon (ANPERE Retraite) : « Je gère les équipes Vie et Retraite des services clients, où chaque jour la satisfaction du client est un challenge et une source de motivation inépuisable ».



CONFORMITÉ

LA VIGILANCE EST AUSSI UNE CHANCE

« Mon assureur me demande des détails sur la nature des fonds que je compte investir sur un contrat d'assurance vie.

Mais de quoi se mêle-t-il ? ». En faisant cela, votre conseiller est exactement dans son rôle et au cœur de son métier.

Car c'est de conformité avec la réglementation dont il est question.

↘ Avec l'émergence d'une logique économique mondiale, le déploiement d'Internet et la globalisation des marchés, le consommateur, en général, est considéré comme de plus en plus vulnérable. Les pouvoirs publics, en France et en Europe, s'emploient depuis des années à encadrer l'information sur les produits et les services, notamment dans le domaine financier, faisant voter des lois et appliquer des normes imposées aux acteurs du secteur. A cet égard, une gouvernance de plus en plus forte de la part des assureurs est nécessaire, en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et de financement

du terrorisme, par exemple. D'autant qu'elle s'accompagne de contrôles plus fréquents des autorités de tutelle et de sanctions à l'égard de ceux qui ne se conforment pas aux lois.

“ La conformité est sans aucun doute une obligation... morale, éthique... mais aussi économique, car la non-conformité est un risque trop important pour l'entreprise. ”



↳ Hubert Marck,
Directeur Déontologie,
Affaires publiques et Conformité
chez AXA France

Des obligations en matière de sécurisation des procédures sont imposées aux assureurs, mettant dans la boucle de vigilance jusqu'à leurs propres clients. Loin de percevoir cela comme une simple obligation, Hubert Marck, Directeur Déontologie, Affaires Publiques et Conformité chez AXA France, y voit une formidable opportunité pour la compagnie et pour ses partenaires : « *Les réseaux de conseillers AXA sont certes, tenus de questionner davantage les clients sur la provenance des fonds, les raisons d'un mouvement important sur un contrat... Mais il se trouve que c'est la manière la plus professionnelle d'opérer leur mission de conseil et d'accompagnement* ». Evaluer le profil de risque d'un client avant de lui proposer un choix de supports, actualiser régulièrement ses données personnelles (sa situation matrimoniale, par exemple) sont « *autant d'occasions de mieux connaître son client, donc de le servir mieux encore* », explique-t-il.

L'assurance est en effet un métier de confiance pour lequel une connaissance approfondie des clients est nécessaire. « *AXA France n'a pas attendu et n'attendra jamais les directives des pouvoirs publics pour protéger les intérêts de ses clients. Nous le faisons déjà avec le programme d'amélioration des pratiques commerciales, incluant devoir de*

conseil et sécurisation des données, avec le programme de recherche des bénéficiaires de contrats d'assurance vie non réglés... Nous agissons ! En étant pro-actifs et exemplaires sur ces questions, nous pesons aussi sur le débat public et participons à une forme de veille et de progrès, propres à notre position de premier assureur mondial ». De la pro-activité à l'innovation, il n'y a qu'un pas, que l'assureur franchira certainement, pour inventer la relation-client de demain, plus connectée, plus sûre, plus responsable.

Dans des domaines aussi sensibles que la protection financière, la préparation de la retraite, on n'est jamais trop prudent. Hervé Raquin, Délégué Général d'ANPERE et ANPERE Retraite, voit dans ces obligations légales des garde-fous supplémentaires : « *En tant qu'association, explique-t-il, nous cautionnons tout ce qui peut améliorer la qualité du conseil prodigué à nos adhérents. La dimension associative, collective s'en trouve encore renforcée* ».

En focalisant davantage sur les process et les mouvements financiers, on peut aussi mieux comprendre les motivations profondes de ses adhérents. C'est en tout cas ainsi qu'ANPERE voit les choses et que l'association entend les partager avec ses adhérents et les réseaux d'AXA. « *Cette réglementation est vraiment une chance d'améliorer la qualité de service. De leur côté, en se prêtant aux questions, les adhérents seront en droit d'attendre un meilleur conseil et contribueront également à l'intérêt collectif du « Bien Vivre Ensemble »*. C'est essentiel !



↳ Hervé Raquin,
Délégué Général d'ANPERE
et ANPERE Retraite



UN CONTRÔLE INTELLIGENT ET SOLIDAIRE

Quand l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution rattachée à la Banque de France) annonce de nouvelles mesures d'encadrement des pratiques financières, le réflexe serait de s'en plaindre, raconte Christine Hucteau, conseillère AXA à Royan. Au contraire, c'est rassurant pour nous qui faisons un métier avec de vraies responsabilités, et ça est aussi pour les clients de l'agence. Cela me donne l'occasion de contacter certains d'entre eux et d'avoir des échanges de très bon niveau sur l'éco-système financier et nos responsabilités de citoyens. Je trouve ça vraiment intéressant.

LE PERP CONFORT

ANPERE Retraite a souhaité faire évoluer le contrat PERP Confort afin répondre à vos attentes toujours plus grandes en vue de la préparation de votre retraite.

DIVERSITÉ DES TYPES DE GESTION :

La gamme financière du PERP Confort intègre dorénavant une offre **GESTION PILOTÉE** et **GESTION PERSONNELLE**, accessibles dès 5 000€, pour compléter l'offre en gestion évolutive. Ces deux nouveaux types de gestion sont accessibles lors de votre adhésion au PERP Confort ou en cours d'adhésion.

LA GESTION PILOTÉE

Vous n'avez pas le temps ou n'osez pas investir seuls sur les supports en unités de compte ?

Grâce à la Gestion Pilotée, une équipe dédiée d'experts financiers effectue pour vous la gestion de votre épargne en tenant compte de votre horizon de retraite (cf p 12). Cette gestion allie un **pilotage dynamique** de l'allocation unité de compte et la **sécurisation progressive** vers le support en euros, à l'approche de l'horizon de votre retraite.

LA GESTION PERSONNELLE

Elle vous permet de définir vous-même la répartition de votre investissement parmi un large choix de supports en unités de compte. Vous devrez alors explicitement refuser la sécurisation réglementaire progressive de votre épargne.

Cette gestion personnelle propose **50 supports en unités de compte** dont AXA Selectiv' Immo.

Pour vous accompagner, le PERP Confort dispose de deux options de réorientation automatique :

- **L'investissement progressif** vous permet de dynamiser une partie de votre épargne en entrant progressivement sur les marchés ce qui vous permet de lisser votre investissement tel que les unités de compte et dans le temps.
- **La sécurisation des performances** qui vous permet, notamment à l'approche de la retraite, de sécuriser automatiquement tout ou partie des plus-values constatées sur les supports en unités de compte, en effectuant des réorientations d'épargne vers le support en euros.



PRENEZ SOIN DE VOS PROCHES AVEC LE PERP CONFORT

En cas de décès avant la liquidation de votre retraite, la garantie Sérénité permet à vos bénéficiaires de recevoir un capital au moins égal aux montants bruts versés.

Cette garantie est accessible à tout moment, **sans sélection médicale**, et sur option, à tout assuré âgé de moins de 70 ans et si le cumul des montants versés est inférieur à 200 000 €. Elle n'est facturée que lorsque l'épargne constituée est inférieure au montant garanti.

CONFÉRENCES RÉFLEXE RETRAITE

"Anticiper pour mieux choisir"

Animées par Laurence Dorlhac, journaliste, ces conférences font prendre conscience aux participants de la nécessité de préparer financièrement leur retraite le plus tôt possible. Rythmées par des petits films, les interventions de Serge Guérin, sociologue, d'un expert d'AXA et d'Hervé Raquin, Délégué Général d'ANPERE apportent des témoignages et conseils.

Les dernières conférences se sont déroulées à Lyon, La Rochelle et Toulouse et ont réuni chacune plus de 250 personnes.



SÉLECTION ORIENTATIONS

ANPERE A SOUHAITÉ MODERNISER LE CONTRAT SÉLECTION ORIENTATIONS

La gamme financière du contrat Sélection Orientations se renforce pour répondre à tous les besoins et intègre dorénavant une offre **GESTION PILOTÉE**, une offre **GESTION PAR CONVENTION**, complétant l'offre en gestion personnelle qui s'est également enrichie.

Grâce à la **Gestion Pilotée**, une équipe dédiée d'experts financiers effectue pour vous la gestion de votre épargne en tenant compte de votre profil d'épargnant. Vous bénéficiez d'un dispositif d'information complet via des reportings réguliers sur votre contrat.

La **gestion par convention** vous permet de gérer votre épargne en fonction de vos besoins, en toute simplicité. Elle s'adapte à votre profil, afin de mieux répartir votre investissement entre dynamisme et sécurité.

Dans le cadre de la **gestion personnelle** de nouveaux supports sont désormais proposés favorisant la diversification de vos investissements. Pour vous accompagner dans cette gestion, deux nouvelles options financières vous sont proposées : l'investissement progressif et la sécurisation des performances.

Il est possible à tout moment de choisir entre ces deux modes de gestion.

AXA SELECTIV' IMMO

ANPERE vous informe du changement de la stratégie d'investissement d'AXA Selectiv' Immo.

Lancé en 2012, l'OPCI AXA Selectiv' Immo est un véritable succès. Depuis la Société de gestion de portefeuille d'AXA Selectiv' Immo, AXA REIM SGP, applique en permanence une gestion active des encours et a particulièrement veillé au développement du patrimoine immobilier à la fois par le nombre mais aussi par la diversification géographique et d'activité de ce patrimoine. Preuve en est la dernière acquisition en août 2015 d'un immeuble de bureau au cœur de la City à Londres.

Afin d'accompagner au mieux le développement de la collecte, AXA REIM SGP, nous a informé de sa décision de procéder à des modifications de sa stratégie d'investissement courant décembre 2015. Cette évolution approuvée par l'AMF, vise à accroître les possibilités de diversification des différents portefeuilles financiers et immobiliers, et d'élargir ainsi le champ des opportunités d'investissement.



Vous pouvez retrouver le détail de ces modifications dans le courrier qui vous a été adressé en septembre 2015.

SOLUTION D'ÉPARGNE

Dans des marchés financiers complexes, découvrez la **Convention Référence**.

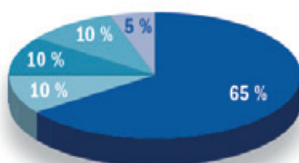
LA NOUVELLE CONVENTION RÉFÉRENCE

Pensée pour la recherche d'une performance à long terme, la Convention Référence associe 3 composantes :

- 1- la stabilité du support euro de votre contrat d'assurance vie
- 2- la réactivité de supports d'investissements flexibles
- 3- la dynamique d'une exposition aux actions internationales

Avec une part d'investissement de 65 % dans le support euro, la Convention Référence permet de garantir une part importante de votre épargne. Ainsi, partiellement sécurisée, celle-ci peut être exposée aux marchés financiers à hauteur de 35 %, au travers de 4 supports en unités de compte. Trois d'entre eux (AXA Optimal Income, AXA Selection Flexible et AXA Selection AB Dynamic Diversified) sont des supports dits flexibles. Ils ont vocation à s'adapter à un environnement mouvant et à diverses configurations de marché. Le 4^{ème} support (AXA Selection Stars) propose une exposition aux marchés actions. Très diversifié ce support donne accès à une sélection internationale des meilleurs fonds d'actions.

Face à la baisse régulière des rendements du support en euro, de nouvelles solutions doivent être recherchées pour votre épargne ; la Convention Référence s'inscrit pleinement dans cette dynamique en offrant une diversification mesurée et complémentaire à votre épargne.



- Support euro
- AXA Selection AB Dynamic Diversified
- AXA Optimal Income
- AXA Selection Flexible
- AXA Selection Stars

Les montants investis sur les supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital ; ils sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.



NOUVEAU

LA GESTION PILOTÉE

ET SI VOTRE ÉPARGNE ÉTAIT PILOTÉE ?

Les constructeurs automobiles nous promettent que d'ici quelques années nous n'aurons plus à conduire notre véhicule car il se conduira tout seul... Il sera comme piloté.

Qu'en est-il pour mon épargne ? Est-il envisageable d'avoir un jour la possibilité de souscrire un produit qui fera les choix à ma place ?

La réponse est oui. Cette offre existe et porte le nom de Gestion Pilotée... Découvrons ensemble ses principaux attributs.

UNE OFFRE D'ÉPARGNE CLÉ EN MAIN

L'adhérent détermine son profil d'épargnant avec l'aide de son conseiller. Est-il plutôt prudent dans la gestion de son épargne ou plutôt offensif ? Est-il prêt à prendre un risque sur le capital investi ou non ? Est-il prêt à accepter de fortes variations de son épargne sur une courte période ?

Une fois ces éléments déterminés, l'adhérent se verra proposer l'un des 4 profils de la gestion pilotée ; à savoir Adagio, Allegro, Crescendo ou Fortissimo.



ZOOM SUR AXA PM

Filiaire à 100 % d'AXA France Vie AXA Private Management est la société de gestion qui est dédiée à la clientèle patrimoniale. Créée en 2010, cette entité est spécialisée dans la recherche de solutions d'investissement adaptées aux objectifs des clients particuliers.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

Ces offres ont été conçues par des experts des marchés financiers qui ont analysé un large univers de fonds actions, obligations et diversifiés et présentant des zones d'investissement différentes pour créer des profils adaptés à l'appétence au risque/rendement de chacun sur l'horizon d'investissement considéré.

Chaque profil donne accès à un large éventail de classe d'actifs. Adagio, profil le plus prudent vous permet d'investir près de 40 % sur des supports des marchés financiers tandis que les 60% restant sont investis sur le support euro.

Il en va de même pour les autres profils comme Allegro, Crescendo et Fortissimo avec une exposition graduelle aux supports des marchés financiers ; le profil Fortissimo étant le plus exposé car il est investi à 100 % sur des supports des marchés financiers.

UNE OFFRE COMPLÈTE AVEC UN SERVICE SUR MESURE

La Gestion Pilotée est accessible à tous et permet d'investir selon son profil d'épargnant et son horizon d'investissement sans avoir à se préoccuper de sa gestion au quotidien. Avec la Gestion Pilotée, l'adhérent confie la gestion de son épargne aux experts financiers d'AXA Private Management (par le biais d'un mandat de réorientation d'épargne donné à AXA France).



L'INFORMATION DES ADHÉRENTS

L'adhérent bénéficie de services dédiés avec un compte rendu de gestion mensuel et une vidéo trimestrielle d'explications des performances de son profil.

↳ De gauche à droite :

Antoine Machado, Directeur adjoint de la gestion, Haiho Ahaja, gérant de portefeuille, Rémi Lambert, Directeur de la gestion, Makis Agoros et Pierre Jean Marcon, gérants de portefeuille au sein de l'équipe AXA PM



LES SERVICES ENTOUR'AGE

Grâce aux progrès de la médecine, nous vivons de plus en plus longtemps et globalement en meilleure santé. Pour autant, de nouvelles problématiques liées au vieillissement émergent. Ainsi, lorsque l'état de santé se dégrade au point de priver une personne de son autonomie, les conditions de vie, humaines et financières, sont rendues très difficiles.

↘ C'est ici qu'Entour'Age prend tout son sens

Pour répondre aux besoins générés par la situation de dépendance, ANPERE a souscrit auprès d'AXA, Entour'Age, un contrat qui permet de bénéficier :

- **d'un revenu complémentaire** pour faire face aux dépenses importantes qu'implique l'état de dépendance totale et ou partielle, avec une rente mensuelle entre 500 et 3 000 € selon les besoins de chacun,
- **d'un très large éventail de services concrets** pour assister les personnes dépendantes et les aidants au quotidien : aides aux démarches, bilan d'adaptation du logement, organisation de services à la personne, aide au déménagement vers un établissement spécialisé...

ANPERE et AXA ont fait le choix d'accompagner les adhérents sur le sujet de la dépendance, en combinant l'assurance et l'assistance.

Les besoins en cas de perte d'autonomie sont d'abord financiers et relèvent également d'un besoin d'accompagnement des personnes en état de dépendance et des aidants. Entour'Age propose un **accompagnement humain pour l'assuré et ses proches** et permet de mobiliser en même temps un certain nombre d'acteurs de prestations de services autour de la dépendance.

Ainsi des solutions concrètes et globales sont mises en place pour accompagner les aidants et leur faciliter le quotidien dans une période parfois difficile à vivre.

QUELQUES TÉMOIGNAGES D'AIDANTS

« Il y a quelques mois, l'état de santé de mon père s'est aggravé, j'avais peur qu'il ne puisse pas rester seul à son domicile. Grâce à Entour'Age, j'ai pu bénéficier de renseignements sur la marche à suivre pour le maintenir chez lui. On m'a même donné des noms d'associations agissant sur le domaine de la dépendance. C'est rassurant d'avoir des personnes qualifiées à ses côtés dans ces moments difficiles, ça nous a vraiment aidé ! ». Alain R., Toulouse (31)

« Depuis que ma mère est en situation de dépendance, ma vie est bouleversée. Chaque jour, je dois passer chez elle avant et après mon travail pour lui préparer ses repas, l'aider à s'habiller et garder sa maison propre. Il y a quelques semaines, j'étais à bout de forces et j'avais vraiment besoin de me reposer. AXA Assistance m'a mise en relation avec une auxiliaire de vie qui a pris le relais pendant une semaine. Sans eux, je ne sais pas comment j'aurais fait ! ». Maryse N., Angers (49)



Les services dont vous bénéficiez dès l'adhésion

Si vous vous posez des questions :

- › Conseils et informations
- › Santé
- › Juridique
- › Prévention

Si vous aidez un proche dépendant :

- › Accompagnement dans les démarches
- › Aide à la constitution d'un dossier (exemple de l'APA)
- › Recherche de services à la personne
- › Recherche d'établissements spécialisés

Demain : les services pour vous et vos proches, en cas de dépendance

Pour vous :

- › Bilan à domicile de la situation de dépendance et réalisation d'un projet de vie
- › Aide aux démarches pour obtention d'aides
- › Recherche de services à la personne

Pour vos proches

- › Possibilité de « souffler » quelques jours : AXA prend en charge l'intervention d'une auxiliaire de vie aux côtés de l'assuré ou son hébergement temporaire en établissement
- › Soutien psychologique
- › Envoi d'une auxiliaire de vie en cas d'incapacité imprévue de l'aidant

ASSURANCE VIE

BIEN RÉDIGER SA CLAUSE BÉNÉFICIAIRE

Les demandes d'adhésions aux contrats d'assurance vie rédigées par les assureurs prévoient généralement, dans la case « bénéficiaire(s) », une formule type que l'adhérent peut adopter en cochant simplement une case.

↳ Cette formule type, qui, reprise ici de façon très simplifiée, vise le conjoint, à défaut les enfants, à défaut les héritiers, va vraisemblablement convenir dans un certain nombre de cas. Mais, évolutions de la société aidant, les adhérents seront de plus en plus souvent amenés à modifier cette clause type pour « fabriquer » leur propre clause bénéficiaire.

En effet, qu'il s'agisse de prendre en compte les caractéristiques d'une famille recomposée, le désir d'avantager l'un des héritiers ou, au contraire, de rééquilibrer une succession, ou pour toute autre raison, il est de plus en plus souvent nécessaire de rédiger des clauses bénéficiaires « sur mesure » propres à chaque situation.

« Ce faisant, il faut garder en tête que, le jour où l'assureur devra régler le capital décès, l'assuré ne sera plus là pour expliciter sa volonté. »

Il faut, par exemple, éviter une clause excessivement compliquée, sauf à prendre le risque de devoir faire appel aux tribunaux pour retrouver, a posteriori, ce que voulait l'assuré.

Autre exemple, si la clause génère un déséquilibre important entre les héritiers réservataires, il faut s'assurer qu'il existe un consensus minimum entre ces derniers, faute de quoi l'affaire pourra se terminer également devant les tribunaux.

Dans tous les cas, il convient de désigner le bénéficiaire de façon suffisamment précise par son nom, ses dates et lieu de naissance, son adresse, éventuellement sa qualité, de façon à ce que l'assureur soit en mesure de le retrouver lors du décès de l'assuré. Et il ne faut pas perdre de vue que ces éléments pouvant évoluer dans le temps, il est important d'assurer un suivi de cette clause.

Enfin, même si on peut considérer que la rédaction de la clause bénéficiaire est un acte personnel, prendre l'avis éclairé d'un bon conseiller est aussi un moyen de se prémunir contre les pièges d'une clause mal rédigée ou contre le risque que le contrat soit oublié lors du règlement de succession.

↳ François Bertout,
Vice Président
ANPERE Retraite



RECHERCHER LE BÉNÉFICIAIRE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE NON RÉGLÉ

Le contrat peut être dénoué soit par le décès de l'assuré soit par le terme du contrat. En cas de décès de l'assuré, les proches ou bénéficiaires n'ont pas forcément connaissance de l'existence du contrat, l'assureur doit alors détecter le décès et entreprendre la recherche du ou des bénéficiaires.

↙ Mobilisé depuis la fin des années 2000, AXA a renforcé son action en lançant en 2014, le programme O'CONNOR (Objectif Contrats Non Réglés) : création de plateformes importantes pour rechercher et assurer le règlement, la mise à contribution de ses réseaux de distribution, l'analyse massive des archives et sans oublier le recours à des enquêteurs et généalogistes. Ce programme mobilise plus de 500 personnes à l'échelle d'AXA France.

Vous l'avez bien compris, ne plus avoir de contrat non réglé est un défi majeur pour ANPERE et AXA.

CONSEILS AUX ADHÉRENTS ANPERE

Quelques vérifications auprès de votre distributeur AXA :

- ↘ vos données personnelles (nom d'usage et de naissance, date et lieu de naissance, adresse à jour)
- ↘ la clause bénéficiaire dûment complétée (avec les noms, dates de naissance et coordonnées du ou des bénéficiaires)

Pensez à mettre à jour votre adresse en cas de déménagement.

Si vous pensez être détenteur ou bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie AXA non réglé, vous pouvez interroger votre interlocuteur AXA et remplir le formulaire approprié sur axa.fr.

Pour les contrats d'assurance vie d'une autre compagnie, vous pouvez écrire à l'Agira (démarche gratuite). Votre courrier devra comporter vos nom, prénom et adresse, ainsi que les nom (de naissance), prénom, adresse, date et lieu de naissance et de décès de la personne qui aurait souscrit le contrat. Il vous faudra également joindre une copie de l'acte ou du certificat de décès et adresser le tout à :

Agira
Recherche des bénéficiaires en cas de décès
1, rue Jules Lefebvre – 75009 PARIS



ÉTAPES CLÉS EN CAS DE CONTRAT NON RÉGLÉ SUITE AU DÉCÈS DE L'ASSURÉ ADHÉRENT

- 1/ Identifier les assurés / adhérents présumés décédés ayant un ou des contrats d'assurance vie auprès d'AXA : en interrogeant le Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) tenu par l'INSEE.
- 2/ Récupérer les actes de décès auprès des mairies pour confirmer le décès.
- 3/ Identifier et localiser les bénéficiaires selon la volonté de l'adhérent.
- 4/ Expliquer les modalités administratives et fiscales à réaliser et pièces à fournir pour pouvoir régler.
- 5/ Régler le bénéficiaire par virement (plus rapide) ou par chèque.

ÉTAPES CLÉS EN CAS DE CONTRAT NON RÉGLÉ SUR UN CONTRAT ÉCHU

- 1/ Prendre contact avec l'assuré / adhérent ou le retrouver quand il a changé d'adresse.
- 2/ Expliquer les pièces à fournir pour pouvoir régler l'épargne disponible depuis que le contrat est échu.
- 3/ Régler l'assuré par virement (plus rapide) ou par chèque.

FICOVIE : QUESACO ?

En complément des obligations faites aux assureurs dans le cadre des contrats dits « non réglés », les notaires pourront, à compter du 1^{er} janvier 2016, consulter le fichier Ficovie lors de successions. Ce fichier, sur le modèle du Ficoba, le fichier des comptes bancaires, recensera tous les contrats d'assurance vie et de capitalisation *. Alimenté par les compagnies d'assurance, il contiendra, les noms, prénoms, date et lieu de naissance ainsi que l'adresse du domicile des souscripteurs et des assurés facilitant ainsi la recherche d'éventuels bénéficiaires. Les assureurs renseigneront également le montant cumulé des primes versées et la valeur de rachat au 1^{er} janvier de chaque année, pour les contrats de plus de 7 500€.

* bons de capitalisation : uniquement les bons de capitalisation souscrits sous le régime déclaratif ou optant pour le régime déclaratif lors de la sortie.

L'ESPRIT DE SERVICES



VOUS AVEZ DIT « ESPRIT DE SERVICES » ?

Si la vocation d'ANPERE est de faire bénéficier ses adhérents des atouts du contrat associatif, elle souhaite aussi vous faire profiter d'un ensemble d'informations et d'avantages exclusifs. C'est dans cet esprit qu'elle a créé le Pack ANPERE.

PACK
anpere

L'esprit associatif

Mieux connaître la vie de l'association
et les atouts du contrat associatif

L'esprit de services

Une large gamme d'informations
et d'avantages pour vous accompagner
au quotidien

Quelques exemples

de l'information, des avantages et des idées futées



JE RESTE EN FORME AVEC MEDISITE.FR

Parce que la santé est une priorité quel que soit son âge, retrouvez tous les jours l'information santé que vous recherchez sur le Pack ANPERE.

« Avec Medisite.fr, en vidéo ou par écrit, je suis tenu informé des dernières actualités santé et prévention, je dispose de conseils pour la pratique sportive et le bien-être, la nutrition... ».

Evelyne R., Paris (75)



JE PROFITE DE MON TEMPS AVEC JEMEPROPOSE.COM

Avoir du temps pour soi est une chance. Et avec le Pack ANPERE, j'en profite ! J'y trouve de nombreuses idées de voyages et de loisirs, des activités originales, des conseils sur Internet et les réseaux sociaux...

« Impossible de m'ennuyer avec Jemepropose.com ! Je découvre sur le Pack ANPERE des adresses près de moi pour suivre des cours d'informatique, la bonne personne pour m'aider à jardiner, ou encore des exemples d'échanges de services pour s'entre-aider au quotidien ! ».

Robert V., Le Mans (72)





JE CONNAIS MES DROITS AVEC JURIDICA

La connaissance de ses Droits est essentielle pour le maintien de bonnes relations avec les autres. C'est pour répondre à ce besoin qu'ANPERE a développé un partenariat avec l'un des leaders de la protection juridique.

« Avec JURIDICA, j'ai à disposition sur le Pack ANPERE des dizaines de fiches de Droit Pratique sur la famille, la fiscalité, la santé ou le travail. Et le mieux, c'est que je peux aussi obtenir des réponses par téléphone à mes questions relatives au Droit et à la vie privée, professionnelle et à la retraite ».
Patricia M., Marseille (13)



JE M'OCCUPE DE MA FAMILLE AVEC KIDSPANNER.FR

Retrouvez sur le Pack ANPERE des idées pour profiter au maximum de ses proches : des propositions de loisirs à pratiquer en famille, des conseils pour aider ses parents, s'occuper de ses petits-enfants...

« J'ai accès à plus de 500 offres originales pour sortir en famille. C'est simple, je consulte l'agenda ANPERE et j'y retrouve par exemple « l'idée futée du mercredi ». Je m'y inscris et j'en profite ! Et en plus, je bénéficie de 50% de réduction lors de l'inscription sur Kidsplanner.fr ».
Abdou H., Vincennes (94)



JE PASSE A LA RETRAITE AVEC ANPERE NOUVELLE VIE

La retraite approche à grands pas. Mais vous y sentez-vous suffisamment préparé ? ANPERE est à vos côtés pour vous aider à préparer financièrement, administrativement et psychologiquement cette étape importante.

« Que ce soit grâce aux fiches pratiques, aux quiz ou aux courriers des lecteurs, les conseils et recommandations donnés par notre coach ANPERE Nouvelle Vie, Géraldine Deroudilhe, ont été très utiles pour aborder plus sereinement la retraite ».

Aline B., Pau (64)



J'AIDE LES AUTRES AVEC FRANCE PARKINSON

Nous pensons qu'à tout âge, quelle que soit sa situation, nous avons quelque chose à donner. Des compétences, du temps, de l'attention. ANPERE et ses partenaires vous informent et vous distillent des idées de bénévolat originales.

« Personnellement concernée par la maladie de Parkinson, qui touche ma mère, j'ai été satisfaite de trouver sur le Pack ANPERE des informations et des conseils précis provenant d'un acteur de confiance, France Parkinson ».
Gwendoline R., Epinal (88)



Pas encore inscrit ?

N'attendez pas,
créez votre compte
en quelques clics
pour profiter
de l'intégralité
des avantages
du Pack ANPERE !





... et de nombreuses idées futées du

PACK anpere

ANPERE a développé pour vous une large gamme d'avantages malins négociés auprès d'une vingtaine de partenaires, afin de vous faciliter la vie au quotidien.

Voici une sélection parmi plusieurs offres, qui illustrent toute l'étendue et l'originalité de notre proposition.



VOYAGER DIFFEREMMENT AVEC TROCMAISON

Alternative idéale aux formules hôtelières classiques, TrocMaison vous propose, le temps des vacances, d'échanger votre logement avec l'un des 65 000 membres de la communauté. Simple, économique et rassurante, cette approche du voyage donne une occasion unique de vivre en immersion culturelle et de façon authentique dans plus de 150 pays.



Avec ANPERE, bénéficiez de 50% de réduction sur l'abonnement annuel !



CUISINER TENDANCE AVEC QOOQ

Très novatrice, la société QOOQ est la 1^{ère} plateforme numérique de services et de contenus culinaires accessibles directement dans votre cuisine, depuis votre tablette QOOQ, ordinateur, tablette ou smartphone. Avec près de 5 000 recettes de chefs, la cuisine n'aura plus de secret pour vous !



Profitez d'un prix adhérent ANPERE de 299€ sur la tablette ainsi que d'autres avantages à découvrir sur ANPERE.FR !

Vous ne souhaitez pas acquérir la tablette QOOQ ? Accédez aux recettes QOOQ en ligne et bénéficiez de 50% sur le PASS 1 an !



DONNER DE SON TEMPS LIBREMENT AVEC BENENOVA

Basée à Nantes et Paris, Benenova développe et anime des missions de bénévolat de terrain accessibles à tous. Elles se caractérisent par leur courte durée (2 heures en moyenne), leur caractère ponctuel (pas d'engagement sur la durée) et collectif (on y va en famille ou entre amis, ou seul pour rencontrer de nouvelles personnes).

Cette approche du bénévolat vous séduit ? Trouvez la mission qui vous convient parmi les propositions régulièrement mises à jour ! Alors rendez-vous dans les idées futées du Pack ANPERE !



APPRENDRE FACILEMENT AVEC LE CNED

Parce qu'à tout âge, l'accès au savoir n'a pas de prix, ANPERE a conclu un partenariat avec le CNED (centre national d'enseignement à distance). Acteur incontournable de la formation en France et à l'étranger, il est le premier opérateur francophone de formation tout au long de la vie.

Envie d'apprendre l'anglais, le portugais, le russe, l'arabe ou le chinois ? Rendez-vous sur le Pack ANPERE et accédez à des formations de référence à des tarifs avantageux. Pour vous, vos enfants ou vos petits-enfants.



MES IDÉES FUTÉES



ANPERE

Vous l'avez compris, rendez-vous très vite sur le Pack ANPERE, rubrique « Idées futées », pour profiter des offres partenaires exclusives !

3 RAISONS DE (RE)DÉCOUVRIR ANPERE.FR



Disponible

Adapté aux nouveaux usages, le site est à vos côtés 24h/24, où que vous soyez, sur votre ordinateur, smartphone et tablette.



Personnel

En créant votre espace adhérent dédié, vous bénéficiez d'un portail d'informations, de services et d'idées futées. N'hésitez pas, l'inscription est gratuite et se fait en quelques clics !



Participatif

Rejoignez-nous et participez à la vie de l'association ! Apportez vos témoignages, participez au sondage du mois, réagissez dans nos zones de commentaires ou sur les réseaux sociaux, partagez nos articles, etc. !

Rendez-vous sur ANPERE.FR

Un portail d'informations et de services unique !



L'inscription se fait en 3 minutes !

1 Cliquez sur « s'inscrire » sur le site anpere.fr



2 Complétez les informations pour votre inscription



3 Dès réception de l'e-mail de confirmation, profitez de l'intégralité des avantages du Pack ANPERE



ET AUSSI... des newsletters régulières

Vous souhaitez être informé(e) de l'activité et de l'actualité de l'association ? Rien de plus simple :

- Après vous être connecté (e) à votre compte personnel sur le Pack ANPERE, vous aurez la possibilité de vous abonner à la newsletter bimestrielle.
- Pour la recevoir, il vous suffit de saisir votre adresse mail dans le bloc rose « Inscrivez-vous à notre newsletter », situé dans la colonne droite du site.

RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez-nous sur : @Anpere_asso

facebook

twitter

LinkedIn

ET POUR VOS CONTRATS, MON AXA

Cette application smartphone vous permet, depuis plus d'un an, d'avoir rapidement accès à vos contrats via votre mobile.

Grâce à Mon AXA il vous est possible, en quelques clics, de visualiser le détail de votre assurance, mais aussi de faire appel aux services dont vous pouvez bénéficier pour gérer les situations d'urgence.



Accédez à vos comptes, contrats et services grâce à l'appli Mon AXA. En savoir + sur axa.fr/monaxa

DISPONIBLE SUR
Google play

Télécharger dans
l'App Store



DESIDÉO by AXA

L'âge est un avantage

BIEN VIVRE MA RETRAITE AVEC AXA

Avec Désidéo, si vous avez 55 ans et plus, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé, de solutions sur mesure, d'avantages et de services exclusifs pour vous aider à vivre pleinement votre retraite.



↳ Par exemple, parce que le passage à la retraite est une étape clé, AXA vous propose un bilan personnalisé et de nouveaux services concrets pour vous conseiller et vous accompagner :

↳ Aussi, pour vous permettre de vivre une retraite active et enrichissante, tout en préservant votre budget, AXA, en partenariat avec Meyclub, vous offre l'accès à des milliers de bons plans négociés : cinéma, parcs d'attraction, voyages, sport, électroménager, bons d'achat, etc.



Le Guide du passage à la retraite :

offert par votre interlocuteur AXA sur simple demande, il donne les clés pour bien gérer ce moment important : partir au bon moment, les démarches, la transition vers une nouvelle vie.

Une ligne téléphonique dédiée gratuite chez AXA Protection Juridique pour avoir une réponse personnalisée aux questions sur le passage à la retraite.

Pour plus d'informations sur Désidéo, demandez à votre Interlocuteur AXA le Guide Désidéo, ou rendez-vous sur axa.fr/desideo

